

# La transition agroécologique : défis et enjeux

## Déclaration du groupe de la mutualité

Notre pays entretient avec ses agriculteurs un lien fait de passion. L'agriculture n'appartient pas seulement à l'histoire et l'identité de notre pays ; c'est dans le travail de ses agriculteurs que la France puise une part importante de ses forces. C'est grâce à notre agriculture qu'un certain nombre de nos territoires ne sont pas aujourd'hui entièrement abandonnés.

C'est en raison de ce lien fort que les mutations de l'agriculture nous importent et que de nouvelles attentes à l'égard de l'agriculture sont exprimées par notre société : en matière de respect de l'environnement et de biodiversité ; produire des denrées alimentaires en quantité et en qualité (sécurité sanitaire), mais aussi des produits à usage non alimentaire ; et participer au développement des sociétés rurales en contribuant à l'entretien des paysages et à l'emploi rural.

Les propositions contenues dans l'avis semblent en phase avec l'ensemble de ces enjeux et l'agroécologie peut répondre à ces attentes.

Parmi les défis que l'agriculture doit relever, les questions de santé sont essentielles pour le groupe de la mutualité.

1- Le rapport des consommateurs à l'alimentation a changé. Aussi, une récente enquête montre que plus de six consommateurs sur dix estiment que l'alimentation peut être un facteur de risque pour la santé.

Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, à travers les différents avis votés par notre assemblée, l'alimentation est l'un des déterminants de la santé et pose à ce titre une question de santé publique : personne ne peut se satisfaire de l'augmentation de l'obésité dans notre pays, en particulier chez les plus jeunes et dans les catégories sociales les plus défavorisées.

Il est donc important, comme le souligne l'avis « *de veiller à ce que les choix de consommation alimentaire soient éclairés grâce à une information complète et objective* ».

Le réseau de la Mutualité française développe depuis longtemps des programmes de prévention et d'éducation pour la santé autour de plusieurs objectifs : sensibiliser sur une alimentation saine et équilibrée, promouvoir l'accessibilité financière et la proximité géographique. Ces objectifs rejoignent ceux de l'avis.

2- Concernant la santé des agriculteurs, les risques de maladies professionnelles notamment liés à l'utilisation de produits phytosanitaires sont sérieux. Ainsi, une étude récente de l'ANSES rappelait que plus d'un million de professionnels sont potentiellement exposés aux pesticides. Par ailleurs, si les effets des intoxications liées à l'utilisation de ces produits sont assez bien

connus, les conséquences à long terme, en relation avec une exposition chronique et en cocktail (mélange de produits et donc de molécules), le sont beaucoup moins. À cet égard, il est essentiel d'améliorer les connaissances sur les expositions aux pesticides des personnes travaillant dans l'agriculture et de renforcer, comme le souligne l'avis, les actions de conseil et de formation des utilisateurs de pesticides, dans un cadre indépendant.

Enfin, en tant qu'acteur de proximité, la mutualité encourage toutes initiatives qui reposent sur des solidarités de territoire et fournissent un meilleur contrôle sur la santé. La mobilisation de tous les acteurs locaux et notamment des collectivités territoriales est à ce titre essentielle. Le rôle et la place des entreprises coopératives, justement soulignés dans l'avis, doivent être encouragés.

S'il ne s'agit pas d'imposer un modèle unique, l'agroécologie qui vise la triple performance économique, environnementale et sociale peut répondre aux défis de l'agriculture et aux attentes de la société. Ce changement ne pourra se faire qu'avec l'ensemble des acteurs. C'est pourquoi, le groupe de la mutualité a voté l'avis.